



CLM demi traitement

Par Kate

Bonjour,

Je suis professeur des écoles et actuellement en CLM depuis un an (a plein traitement) renouvelé aujourd'hui jusqu'à la fin de l'année (décembre) mais à demi traitement cette fois ci. La MGEN ne pouvant me compléter (car j'ai adhéré alors que j'étais déjà en arrêt..)

Est-il possible d'obtenir un autre complément de salaire? De plus, je suis un peu dans l'obligation de reprendre en janvier le travail (du fait de soucis financier du au demi traitement) mais en sachant pertinemment que je n'y serai pas apte. Je devrai sans doute me remettre en arrêt..Comment pourrais-je procéder pour obtenir un plein traitement ? On me dit que même en reprenant le travail une journée, il faudrait que je sois ensuite en arrêt pour une autre affection que celle pour laquelle je suis en CLM actuellement, est ce vrai?

Merci par avance pour vos réponses.